



**N°31**  
**12/09/2024**



**CHAMBRE  
D'AGRICULTURE**  
NOUVELLE-AQUITAINE

### Animateurs filières

#### Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FREDON 64**  
sylvie.desire@fdgdon64.fr  
Suppléance : ARVALIS  
a.carrera@arvalis.fr

#### Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**  
p.mouquot@gironde.chambagri.fr  
Suppléance :  
FREDON 64 / ARVALIS  
sylvie.desire@fdgdon64.fr  
a.peyhorgue@arvalis.fr

#### Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**  
q.lambert@terresinovia.fr

#### Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**  
p.mahieu@pa.chambagri.fr

### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs 87000  
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Grandes  
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](https://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

(Cliquer sur les titres pour accéder directement aux paragraphes)

### Prairie :

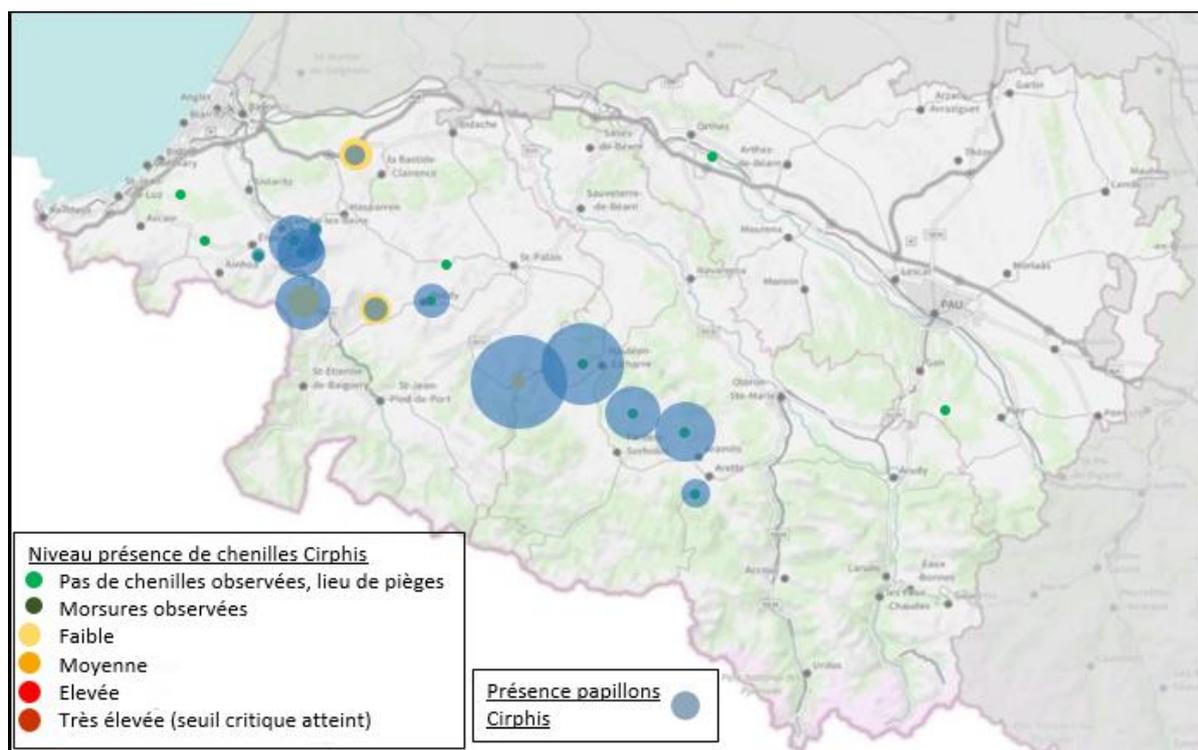
- Semaine du 9 septembre 2024
  - Présence de papillons sur quatorze sites.
  - Présence de chenilles sur quatre sites.
  - Traces de morsures sur un site.

### Colza :

- **Limaces :** risque fort dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 3 feuilles. Nul pour les parcelles ayant dépassé ce stade.
- **Petites altises :** risque moyen dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles. Nul dans les autres situations. Mise en place impérative des cuvettes jaunes enterrées.
- **Tenthrede de la rave :** risque nul à ce jour mais surveillance accrue pour les semaines qui viennent.

# Prairie

## • Les observations de la semaine



Pour la semaine du 9 septembre, des papillons ont été capturés dans les pièges sur quatorze sites : ESQUIULE (17), ARETTE (4), GARINDEIN (32), JUXUE (43), I HOLDY (6), BIDARRAY (15), MACAYE (3), LOUHOSSOA (11), CAMBO (13), HASPARREN (1), ITXASSOU (1), BRISCOUS (5), ROQUIAGUE (14) et IRISSARY (3).

Attention, des chenilles ont été observées sur 4 sites :

- JUXUE :  $<1/m^2$
- BIDARRAY :  $<5/m^2$
- IRISSARY :  $<5/m^2$
- BRISCOUS :  $<5/m^2$



Une des chenilles Cirphis observée à Briscous de taille 1cm.

Des morsures ont été observées sur un site : SAINT-PEE-SUR-NIVELLE.

Il faut faire attention à l'émergence des chenilles sur vos parcelles car les chenilles sont de retour sur quatre sites et de nombreux papillons ont été capturés sur presque toutes les prairies du réseau de surveillance.

## Évaluation du risque

Il faut être vigilant ces prochains jours et surveiller l'arrivée des cirphis dans les parcelles afin de savoir au mieux quand il faudra intervenir : le retour des rosées matinales facilite cette détection de très jeunes chenilles, restant si elles sont présentes, collées aux chaussures.

### • Quelques rappels sur le cirphis

Les critères de reconnaissance et des conseils pour intervenir sont disponibles dans le bulletin du 5 août.

### • Pour se tenir informé

Un **avertissement**, diffusé chaque semaine, permet de suivre l'activité du cirphis à proximité de ses parcelles. Ce bulletin est édité par la Chambre d'Agriculture et diffusé via son site internet. Cette alerte est aussi publiée dans la presse hebdomadaire agricole, affichée par les coopératives, transmise aux radios locales si nécessaire et diffusée via Facebook sur le groupe Prairies.64.

Ce **groupe Facebook Prairies.64** permet d'échanger sur les prairies basco-béarnaises et d'être informé plus rapidement de la présence de chenilles.

### **Contacts :**

Nathalie BARAT-VASSARD : 07.82.35.96.42 // n.barat-vassard@pa.chambagri.fr

Marie-Claude MAREAUX : 06 24 42 59 54 // mc.mareaux@pa.chambagri.fr

## Colza

### Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine et Ouest Occitanie

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est en cours de construction. Il est actuellement composé de 5 parcelles. L'élaboration de l'analyse de risque 2024-2025 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque est en partie issue de retours terrains, de tours de plaine et de **6 observations**.



**Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ?** La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéresse ?



**Alors n'hésitez plus**, intégrez le réseau BSV en Aquitaine et Midi-Pyrénées/Ouest-Audois et **devenez observateur colza** !

Demandez plus d'information à vos animateurs filières Terres Inovia (mail : [bsv.tisudouest@terresinovia.fr](mailto:bsv.tisudouest@terresinovia.fr)).

### • Stades phénologiques et état des cultures

Les parcelles ayant fait l'objet d'une observation cette semaine sont comprises entre les stades levée en cours et 3 feuilles (BBCH13). On note hors réseau des parcelles à 4-6 feuilles (BBCH14 et BBCH16). La majeure partie des colzas sont déjà levée cette année grâce aux pluies fréquentes sur le territoire depuis mi-août. Le stade majoritaire à ce jour est compris entre cotylédons et 2 feuilles (BBCH14).

A noter qu'un grand nombre de parcelle feront l'objet d'une observation dès la semaine prochaine. Le réseau étant toujours en cours de construction.

Retrouvez [ici](#) la description des stades de développement du colza.

**Rappel** : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.

## • Limaces

Les conditions d'humidité sont propices à l'activité des limaces. Grande vigilance dans les parcelles jusqu'au stade 4 feuilles. Sur 6 parcelles observées, toutes signalent des traces de morsures avec en moyenne moins de 4% de surfaces foliaires détruites. Les attaques n'excèdent pas 10% de surfaces foliaires détruites.

Le nouvel épisode pluvieux attendu en fin de semaine pourrait renforcer la pression exercée par le ravageur.

Le risque limace est à moduler en fonction du stade, de la dynamique de croissance, de l'historique de la parcelle, des pratiques d'interculture, et de l'état de surface du sol (présence de résidus végétaux, de mottes, état de fermeture du sillon).

**Période de risque** : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

**Évaluation du risque** : Risque fort dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 3 feuilles. Nul pour les parcelles ayant dépassé ce stade.

La majeure partie des parcelles de colza est en phase de sensibilité et nécessite une surveillance accrue. Actuellement le risque est considéré comme fort au regard des observations réalisées, de la météorologie actuelles et des prochains jours.

Les parcelles avec une quantité importantes de résidus pailleux en surface nécessitent une surveillance renforcée.

## • Altises des crucifères ou petites altises

Les morsures sur plantes indiquent la présence de petites altises dans 4 parcelles sur 6. Les parcelles qui indiquent des morsures sur plantes, sont touchées entre 10 et 100% de pieds touchés. Néanmoins, les taux de surface foliaire détruite n'excèdent pas 20%, sur une parcelle à 2 feuilles.

Les signalements sont assez importants (surtout à l'est du territoire), et on nous remonte quelques situations plus fortement touchées. Vigilance dans les parcelles.

Attention toutefois, l'évaluation du risque se fait sur plante, en prenant en compte le nombre de pieds avec morsures et la surface foliaire touchée. Ne pas protéger hâtivement une parcelle sans avoir atteint le seuil indicatif de risque. L'observation du ravageur peut être complétée par des relevés sur la cuvette jaune.

Soyez attentifs dans les bordures de parcelles et maintenez en place les repousses de colza dans les parcelles avoisinantes.

**Période de risque** : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

**Seuil indicatif de risque** : 8 pieds sur 10 avec morsures et 25% de la surface foliaire atteinte.



Cuvette jaune en situation (photo Terres Inovia).

Rapprochez-vous de votre conseiller

**Évaluation du risque** : Risque moyen dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles (majoritaire). Nul dans les autres situations.

La majorité des parcelles est toujours en phase sensible et la présence du ravageur est fréquemment observée.



Petite altise sur colza (photos Terres Inovia).

- **Adultes de grosses altises ou altises d'hiver**

A date, une seule parcelle du réseau enregistre la présence de quelques individus. Les conditions climatiques n'ont pas encore été favorables au déclenchement du vol. Toutefois, un refroidissement cette fin de semaine puis une remontée des températures sont prévues dans les jours qui viennent. Plus d'informations dans les prochains bulletins.

**Évaluation du risque** : Risque nul. Mise en place impérative des cuvettes jaunes enterrées.

A ce jour, le risque est nul car l'arrivée de l'insecte sur les parcelles n'est pas effective. Selon la météo de la fin de la semaine, la situation pourrait être amenée à évoluer. La surveillance par le piégeage en cuvette d'une part, et l'observation des morsures d'autre part est à prévoir.



Grosse altise sur colza (photo Terres Inovia).

- **Vers gris ou noctuelle terricole**

Aucun signalement à ce jour dans le réseau.

**Restez vigilant jusqu'au stade six feuilles, stade où le collet sera plus développé.**

- **Taupins**

Pas de remontée de dégât cette année. N'hésitez pas à alerter votre technicien en cas de doute sur l'origine d'un manque de peuplement sur certaines zones de votre parcelle.



Taupins (photos Terres Inovia)

- **Tenthrede de la rave**

Les adultes peuvent être observés dans la cuvette jaune (sans danger direct, indique la présence du ravageur dans la parcelle). Aujourd'hui, aucun dégât n'est observé sur le réseau. Ce ravageur est à suivre jusqu'à l'atteinte du stade 6 feuilles. Hors réseau, une parcelle déclare une attaque dans le Tarn.



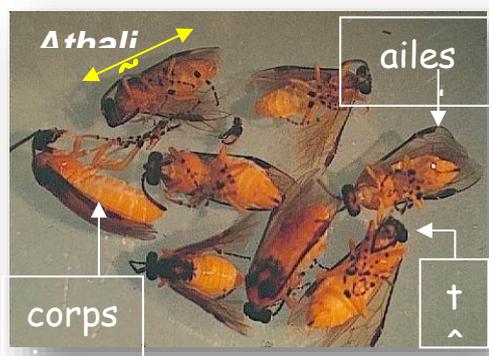
Larve de tenthrede de la rave sur colza (photos Terres Inovia).

**Période de risque** : De la levée jusqu'au stade 6 feuilles.

**Seuil indicatif de risque** : 25 % de la surface foliaire détruite par les larves de tenthredes.

**Évaluation du risque** : Risque nul à ce jour.

A ce jour, pas d'attaque. Toutefois, des adultes sont piégés dans les cuvettes et une surveillance de l'apparition des larves est indispensable. Surveillez vos parcelles jusqu'au stade 6 feuilles. Soyez vigilant et très réactif en cas de pullulation.



*Adulte de tenthrède de la rave, non nuisible à ce stade du cycle (photos Terres Inovia).*

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Aquitaine sont les suivantes :**

Agriculteurs, Agri Distri Services, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, Terres Inovia, Ets Sansan, Euralis, FREDON 64, FREDON Nouvelle-Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, Gaïa Care Consulting, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".